

**NWMK (concours multiple pour les jeunes) Salle BIEL / BIENNE ATHLETICS**

<b>Date</b>	Samedi 7 mars 2026
<b>Lieu</b>	Salle End der Welt à Macolin
<b>Catégories</b>	U12M/U14M/U16M U12W / U14W/U16W U10M et W uniquement sprint et relais
<b>Disciplines</b>	U12-U16 M et W : quadrathlon composé de 60 m, saut en longueur, lancer du poids et 600 m U10: 50 m et relais 400 m libre
<b>Compétition</b>	Le nombre d'essais (au moins 3) est déterminé en fonction du nombre de participants .Veuillez également tenir compte des instructions techniques relatives à la compétition.
<b>Calendrier</b>	Le calendrier sera disponible le plus tard début février sur <a href="http://www.biel-bienne-athletics.ch">www.biel-bienne-athletics.ch</a> .
<b>Délai d'inscription</b>	Dimanche 1er mars 2026 après cette date, seules les inscriptions tardives sur place seront acceptées.
<b>Inscription</b>	Avec licence CH : exclusivement en ligne sur <a href="http://www.swiss-athletics.ch">www.swiss-athletics.ch</a> . U10 via l'adresse e-mail ci-dessous, inscription par club peut être demandée via l'adresse e-mail ci-dessous.
<b>Inscription tardive</b>	Possible le jour de la compétition jusqu'à 1h30 avant le début de la compétition moyennant des frais d'inscription tardive de 10 CHF (par athlète, hors frais d'inscription).
<b>Frais d'inscription</b>	28 CHF par athlète pour le concours multiple. 16 CHF par athlète pour les U10 (sprint et relais). Le paiement s'effectue directement lors de l'inscription sur <a href="http://www.swiss-athletics.ch">swiss-athletics.ch</a> (avec licence CH). Dans des cas exceptionnels, les frais d'inscription peuvent également être payés jusqu'au lundi 2er mars 2026 sur le compte IBAN CH75 0900 0000 1534 6375 7 (compte postal au nom de Biel/Bienne Athletics, case postale, 2501 Bienne, BIC : POFICHBX). N'oubliez pas d'indiquer le nom de l'athlète et la discipline. En cas de paiement groupé, les clubs sont priés d'envoyer une liste des athlètes et des disciplines à <a href="mailto:nmwk@biel-bienne-athletics.ch">nmwk@biel-bienne-athletics.ch</a> . Remboursement des frais d'inscription uniquement sur présentation d'un certificat médical. Le dossard doit être retiré au plus tard une heure avant le premier départ de chaque athlète.
<b>Licences</b>	À l'exception de la catégorie U10, la participation à la compétition est soumise à licence et se déroule conformément au règlement WO et IWR.
<b>Assurance</b>	Elle est à la charge des participants. L'organisateur décline toute responsabilité.
<b>Restauration</b>	Biel/Bienne Athletics propose des repas.
<b>Renseignements</b>	<a href="mailto:nmwk@biel-bienne-athletics.ch">nmwk@biel-bienne-athletics.ch</a>